

PROTOCOLE STAGES BTS MANAGEMENT COMMERCIAL OPERATIONNEL (MCO)

L'objet de ce protocole est de préciser les objectifs, la certification, les modalités et les attendus des stages en BTS MCO.

Le stage en milieu professionnel est obligatoire pour les candidat-e-s au Brevet de technicien supérieur Management commercial opérationnel. Il a lieu dans une ou deux unités commerciales proposant des biens et/ou des services à une clientèle de particuliers ou de professionnels (utilisateurs, prescripteurs, revendeurs) et d'une taille suffisante pour justifier le recours à un technicien supérieur. Ces entreprises doivent mettre le stagiaire dans une situation professionnelle conforme aux exigences et à l'esprit du diplôme. Garantes de la qualité de la formation et de son adaptation aux opportunités et contraintes des métiers commerciaux visés, les périodes en entreprise constituent un gage d'insertion professionnelle durable. Le stage en milieu professionnel repose sur une relation à caractère pédagogique entre 3 partenaires :

- **l'entreprise partenaire** confie à l'étudiant des activités professionnelles correspondant au référentiel et au niveau d'exigence du diplôme ;
- **l'étudiant-e** définit, avec l'entreprise et l'équipe pédagogique, les objectifs de son immersion et le contenu de ses activités ;
- **l'équipe pédagogique** encadre, conseille, met en cohérence et articule les différentes modalités d'appropriation des compétences. Elle veille notamment à ce qu'elles soient transférables à d'autres situations professionnelles comparables.

I- Les objectifs

Le stage en milieu professionnel a pour objectif de permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou d'approfondir des compétences professionnelles en situation réelle de travail et d'améliorer sa connaissance du milieu professionnel et de l'emploi. Il s'inscrit dans la progression élaborée par l'équipe pédagogique et induit naturellement une approche interdisciplinaire qui combine des savoirs et savoir-faire issus des enseignements professionnels. Il permet en outre une utilisation régulière des outils et données numériques de l'unité commerciale.

II - La certification

Le stage en milieu professionnel est particulièrement valorisé lors des épreuves du Brevet de technicien supérieur Management commercial opérationnel puisqu'il sert de support à deux des épreuves professionnelles : Développement de la relation client et vente conseil (DRCV) et Animation et dynamisation de l'offre commerciale (ADOC). Il est donc le moment privilégié pour constituer les dossiers supports de ces deux épreuves en s'inscrivant dans une démarche professionnelle

III- Les modalités : L'immersion en entreprise

Elle implique la présence en continu du stagiaire en entreprise. La durée totale sur l'ensemble de la période de formation est comprise entre 14 et 16 semaines. Ces périodes d'immersion font l'objet d'une convention signée entre les représentants de l'organisme d'accueil, ceux de l'établissement de formation et l'étudiant stagiaire. Cette convention est établie conformément aux dispositions en vigueur. Pendant le stage, l'étudiant-e a la qualité d'étudiant-e - stagiaire et non de salarié-e.

IV- Les attendus

Le/la stagiaire du BTS MCO prend en charge la relation client dans sa globalité ainsi que l'animation et la dynamisation de l'offre. Il/elle assure également la gestion opérationnelle de l'unité commerciale ainsi que le management de son équipe commerciale. Le/la stagiaire du BTS MCO exerce son métier en autonomie en s'adaptant à son environnement professionnel.

Les appellations les plus courantes des emplois relevant du champ professionnel du diplôme concerné sont les suivantes : conseiller de vente et de services ; vendeur-se/conseil ; vendeur-se/conseiller-ère e-commerce ; chargé-e de clientèle ; chargé-e du service client ; marchandiseur-se ; manager-e adjoint-e ; second-e de rayon ; manager-e d'une unité commerciale de proximité...

Le/la titulaire du BTS Management commercial opérationnel exerce ses activités essentiellement dans des unités commerciales physiques de distribution dans les secteurs alimentaires ou spécialisés, tel que le prêt à porter, l'ameublement, le sport...

La séquence d'observation : en plus de ces 14 à 16 semaines de stage, les étudiant-e-s en BTS MCO réalisent au début de la première année une semaine d'observation dans une organisation de leur choix, sans les contraintes citées précédemment. Ces organisations peuvent être des entreprises (non commerciales), des administrations, des associations... L'objectif de cette séquence est la découverte du milieu professionnel et de l'épreuve facultative entrepreneuriat.

Nous invitons les futur-e-s étudiant-e-s de BTS MCO à réfléchir aux terrains de stage et à prospecter au plus tôt.

L'équipe pédagogique des BTS MCO